

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 DÉLÉGATION DE MARSEILLE
 6 ALLÉE TURCAT MÉRY -
 13008 MARSEILLE
 TEL. : 33 (0)4 91 17 47 30 – FAX : 33 (0)4 91 25 52 70

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurances HELVETIA ASSURANCES S.A., certifie que le véhicule désigné ci-après :

IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	VALEUR ASSURÉE	DATE D'EFFET
DR-787-GC	CAR	MERCEDES BENZ	110 000 EUR	01/01/2021

Sont garantis par la POLICE D'ASSURANCE	91900085 / " Dommages "
--	--------------------------------

SOUSCRIPTEUR	PMA AUTOCARS 1 BIS BOULEVARD COTTE 95880 ENGHEN LES BAINS FRANCE
---------------------	--

POUR LES RISQUES SUIVANTS		
	<i>Dommages Tous Accidents</i> <i>Vol et Incendie</i> <i>Perte Financière</i>	⇒ Franchise : 1 500 EUR ⇒ Franchise : 1 500 EUR
	<i>Assistance</i> <i>Assistance chauffeur</i> <i>Bris de glace</i> <i>Cat Nat</i> <i>Remorquage Levage</i>	⇒ Franchise : 50 km <i>Franchise : Voir C.S.</i> <i>Franchise : 300 EUR</i> <i>Franchise : Voir C.P.</i> <i>Franchise : 0 EUR</i>

PERIODE DE GARANTIE	De la date d'effet indiquée dans le tableau ci-dessus au 31/12/2021 sous réserve du paiement des primes ou de la résiliation de la police d'assurance pour quel que motif que ce soit.
----------------------------	---

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant. Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à MARSEILLE, le 10/03/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 DÉLÉGATION DE MARSEILLE
 6 ALLÉE TURCAT MÉRY -
 13008 MARSEILLE
 TEL. : 33 (0)4 91 17 47 30 – FAX : 33 (0)4 91 25 52 70

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurances HELVETIA ASSURANCES S.A., certifie que le véhicule désigné ci-après :

IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	VALEUR ASSURÉE	DATE D'EFFET
EC-007-BJ	CAR	IVECO	133 000 EUR	01/01/2021

Sont garantis par la POLICE D'ASSURANCE 91900085 / " *Domages* "

SOUSCRIPTEUR	PMA AUTOCARS 1 BIS BOULEVARD COTTE 95880 ENGHEN LES BAINS FRANCE
--------------	--

POUR LES RISQUES SUIVANTS		
	<i>Domages Tous Accidents</i> <i>Vol et Incendie</i> <i>Perte Financière</i>	⇒ <i>Franchise : 1 500 EUR</i> ⇒ <i>Franchise : 1 500 EUR</i>
	<i>Assistance</i> <i>Assistance chauffeur</i> <i>Bris de glace</i> <i>Cat Nat</i> <i>Remorquage Levage</i>	⇒ <i>Franchise : 50 km</i> <i>Franchise : Voir C.S.</i> <i>Franchise : 300 EUR</i> <i>Franchise : Voir C.P.</i> <i>Franchise : 0 EUR</i>

PERIODE DE GARANTIE

De la date d'effet indiquée dans le tableau ci-dessus au 31/12/2021 sous réserve du paiement des primes ou de la résiliation de la police d'assurance pour quel que motif que ce soit.

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant.

Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à MARSEILLE, le 10/03/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 DÉLÉGATION DE MARSEILLE
 6 ALLÉE TURCAT MÉRY -
 13008 MARSEILLE
 TEL. : 33 (0)4 91 17 47 30 – FAX : 33 (0)4 91 25 52 70

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurances HELVETIA ASSURANCES S.A., certifie que le véhicule désigné ci-après :

IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	VALEUR ASSUREE	DATE D'EFFET
EC-429-BJ	CAR	IVECO	133 000 EUR	01/01/2021

Sont garantis par la POLICE D'ASSURANCE	91900085 / " Dommages "
---	-------------------------

SOUSCRIPTEUR	PMA AUTOCARS 1 BIS BOULEVARD COTTE 95880 ENGHEN LES BAINS FRANCE
--------------	--

POUR LES RISQUES SUIVANTS		
	<i>Dommages Tous Accidents</i> <i>Vol et Incendie</i> <i>Perte Financière</i>	⇒ Franchise : 1 500 EUR ⇒ Franchise : 1 500 EUR
	<i>Assistance</i> <i>Assistance chauffeur</i> <i>Bris de glace</i> <i>Cat Nat</i> <i>Remorquage Levage</i>	⇒ Franchise : 50 km Franchise : Voir C.S. Franchise : 300 EUR Franchise : Voir C.P. Franchise : 0 EUR

PERIODE DE GARANTIE	De la date d'effet indiquée dans le tableau ci-dessus au 31/12/2021 sous réserve du paiement des primes ou de la résiliation de la police d'assurance pour quel que motif que ce soit.
---------------------	--

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant. Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à MARSEILLE, le 10/03/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 DÉLÉGATION DE MARSEILLE
 6 ALLÉE TURCAT MÉRY -
 13008 MARSEILLE
 TEL. : 33 (0)4 91 17 47 30 – FAX : 33 (0)4 91 25 52 70

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurances HELVETIA ASSURANCES S.A., certifie que le véhicule désigné ci-après :

IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	VALEUR ASSUREE	DATE D'EFFET
EL-941-HS	CAR	INTEGRALIA	43 000 EUR	01/01/2021

Sont garantis par la POLICE D'ASSURANCE	91900085 / " Dommages "
---	-------------------------

SOUSCRIPTEUR	PMA AUTOCARS 1 BIS BOULEVARD COTTE 95880 ENGHEN LES BAINS FRANCE
--------------	--

POUR LES RISQUES SUIVANTS		
	<i>Dommages Tous Accidents</i> <i>Vol et Incendie</i> <i>Perte Financière</i>	⇒ Franchise : 1 500 EUR ⇒ Franchise : 1 500 EUR
	<i>Assistance</i> <i>Assistance chauffeur</i> <i>Bris de glace</i> <i>Cat Nat</i> <i>Remorquage Levage</i>	⇒ Franchise : 50 km Franchise : Voir C. S. Franchise : 300 EUR Franchise : Voir C.P. Franchise : 0 EUR

PERIODE DE GARANTIE	De la date d'effet indiquée dans le tableau ci-dessus au 31/12/2021 sous réserve du paiement des primes ou de la résiliation de la police d'assurance pour quel que motif que ce soit.
---------------------	--

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant. Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à MARSEILLE, le 10/03/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 DÉLÉGATION DE MARSEILLE
 6 ALLÉE TURCAT MÉRY -
 13008 MARSEILLE
 TEL. : 33 (0)4 91 17 47 30 – FAX : 33 (0)4 91 25 52 70

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurances HELVETIA ASSURANCES S.A., certifie que le véhicule désigné ci-après :

IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	VALEUR ASSUREE	DATE D'EFFET
EW-641-KC	CAR	IVECO	194 000 EUR	01/01/2021

Sont garantis par la POLICE D'ASSURANCE	91900085 / " Dommages "
---	-------------------------

SOUSCRIPTEUR	PMA AUTOCARS 1 BIS BOULEVARD COTTE 95880 ENGHEN LES BAINS FRANCE
--------------	--

POUR LES RISQUES SUIVANTS		
	<i>Dommages Tous Accidents</i> <i>Vol et Incendie</i> <i>Perte Financière</i>	⇒ Franchise : 1 500 EUR ⇒ Franchise : 1 500 EUR
	<i>Assistance</i> <i>Assistance chauffeur</i> <i>Bris de glace</i> <i>Cat Nat</i> <i>Remorquage Levage</i>	⇒ Franchise : 50 km Franchise : Voir C.S. Franchise : 300 EUR Franchise : Voir C.P. Franchise : 0 EUR

PERIODE DE GARANTIE	De la date d'effet indiquée dans le tableau ci-dessus au 31/12/2021 sous réserve du paiement des primes ou de la résiliation de la police d'assurance pour quel que motif que ce soit.
---------------------	--

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant. Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à MARSEILLE, le 10/03/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 DÉLÉGATION DE MARSEILLE
 6 ALLÉE TURCAT MÉRY -
 13008 MARSEILLE
 TEL. : 33 (0)4 91 17 47 30 – FAX : 33 (0)4 91 25 52 70

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurances HELVETIA ASSURANCES S.A., certifie que le véhicule désigné ci-après :

IMMATRICULATION	TYPE	MARQUE	VALEUR ASSURÉE	DATE D'EFFET
BY-637-SL	VOITURE PARTICULIERE	MERCEDES BENZ	15 000 EUR	01/01/2021

Sont garantis par la POLICE D'ASSURANCE 91900085 / " Dommages "

SOUSCRIPTEUR
PMA AUTOCARS
 1 BIS BOULEVARD COTTE
 95880 ENGHEN LES BAINS
 FRANCE

POUR LES RISQUES SUIVANTS		
	<i>Dommages Tous Accidents Vol et Incendie</i>	⇒ Franchise : 800 EUR ⇒ Franchise : 800 EUR
	<i>Assistance Assistance chauffeur Bris de glace Cat Nat Remorquage Levage</i>	⇒ Franchise : avec véhic remplt Franchise : Voir C.S. Franchise : sans franchise Franchise : Voir C.P. Franchise : 0 EUR

PERIODE DE GARANTIE

De la date d'effet indiquée dans le tableau ci-dessus au 31/12/2021 sous réserve du paiement des primes ou de la résiliation de la police d'assurance pour quel que motif que ce soit.

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant.
 Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance au jour de sa délivrance.
 Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.
 Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnités. Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication de la nature du contrat d'assurance souscrit et de l'identité des véhicules désignés sur simple demande adressée à HELVETIA à l'adresse figurant en entête du présent document.

Fait à MARSEILLE, le 10/03/2021.

HELVETIA ASSURANCES S.A.
 Entreprise régie par le Code des assurances
 S.A. au capital de 94 400 000 euros
 Entièrement versé
 339 489 379 RCS LE HAVRE
 Siège social : 25 quai Lamandé 76600 LE HAVRE